

LES ENJEUX DE LA FORMATION AU PERMIS DE CONDUIRE

Aujourd'hui, l'automobile est devenue un outil social indispensable pour la majorité des jeunes de notre société.

En effet, l'utilisation d'un véhicule est synonyme d'épanouissement personnel et professionnel des 18-24 ans.

Si conduire en sécurité est une nécessité pour tous, les conducteurs débutants représentent encore une part trop importante des victimes de la route (tués et blessés).

L'effort engagé depuis des années doit être poursuivi notamment par le renforcement de l'éducation, la formation mais aussi de l'information.

Le but ultime est d'amener les conducteurs novices à adopter un comportement plus responsable sur la route en préconisant une conduite apaisée, respectueuse des autres et des règles.

Apprendre à conduire est un acte professionnel pour lequel notre équipe de formateurs, enseignants diplômés de la sécurité routière, saura vous guider.

OBJECTIF:

L'objectif principal de l'école de conduite Guignabodet est d'amener tout élève vers la réussite, en transmettant à chacun la maîtrise de compétences en termes de savoirs, savoir-faire et savoir-être.

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante nécessitant rigueur, sérieux et professionnalisme.

Comment sont évalués les progrès de nos élèves?

A l'aide de grilles de progression permettant de valider vos acquis !

L'enseignant évalue vos savoirs comportementaux, techniques et environnementaux au fil de votre apprentissage.

Des évaluations tout au long de votre parcours vous permettront également de mesurer vos progrès et ainsi vous présenter aux épreuves du permis de conduire lorsque l'ensemble des compétences requises seront validées.

TOUT SAVOIR SUR L'EXAMEN PRATIQUE DU PERMIS DE CONDUIRE

L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire est évaluée par un expert : l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière

L'évaluation réalisée par l'expert est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui en fixent les modalités.

Cette évaluation consiste en un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte.

L'expert s'attache à valoriser vos acquis comportementaux plutôt que vos faiblesses. Il réalise ainsi un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport à une compétence donnée.

Un échange entre l'expert et vous peut s'instaurer au cours de l'épreuve.

A l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle ce bilan de compétences dans une grille d'évaluation.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- Réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier
- Suivre un itinéraire ou vous rendre vers une destination préalablement établie, en vous guidant de manière autonome, pendant une durée globale d'environ cinq minutes
- Réaliser une manœuvre
- Procéder à la vérification d'un élément technique à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule et répondre à une question en lien avec la sécurité routière et à une question portant sur les notions élémentaires de premiers secours
- Appliquer les règles du code de la route, notamment les limitations de vitesse s'appliquant aux élèves conducteurs
- Adapter votre conduite dans un esprit d'économie de carburant et de limitation de rejet de gaz à effet de serre
- Faire preuve de courtoisie envers les autres usagers, et notamment les plus vulnérables.